

COMMUNE DE PORTES-EN-VALDAINE (Drôme)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 mai 2023

Nombre des membres :

| | |
|------------------------------------|----|
| - afférents au Conseil Municipal : | 11 |
| - en exercice : | 10 |
| - qui ont pris part à la séance : | 09 |
| - votants | 09 |

Date de convocation : 05/05/2023

Date d'affichage : 05/05/2023

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de son Maire, Monsieur Jean-Bernard CHARPENEL, dans le lieu habituel de ses séances au nombre prescrit par la loi, le onze mai deux mil vingt-trois à 18 h 30

Présents : Mmes ARSAC Pascale – PERRIN Marie-Josèphe – RENARD Brigitte
 Mrs BRACHET Florian – CHARPENEL Aurélien – COEUILLET Christophe –
 DI BENEDETTO Vincent – VERNERET Jacques

Absent excusé : Mr ALINS Franck

Secrétaire de séance : Mme RENARD Brigitte

Objet : Décision Modificative n° 2 : Virements de crédits – Budget Eau (M49)

Vu le décompte de la redevance pour pollution domestique des volumes facturés en 2022 d'un montant de 7 789,04 €,

Lors de l'élaboration du budget primitif 2023, la somme de 7 400,00 € a été imputée au compte 701249 – chapitre 014. Or, pour pouvoir payer la facture, il est donc nécessaire de faire un virement de crédits d'un montant de 390,00 €.

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité des votants, **DECIDE de procéder au vote de virement de crédits sur le budget de l'exercice 2023 :**

CREDITS A REDUIRE :

| Chapitre | Compte | Nature | Montant |
|----------|--------|--------------------------------|---------|
| 011 | 61523 | Entretien, réparations réseaux | - 390 € |

CREDITS A OUVRIR :

| Chapitre | Compte | Nature | Montant |
|----------|--------|---------------------------------------|---------|
| 014 | 701249 | Reversement redevance agence de l'eau | + 390 € |

Et ont les membres présents signé au registre
 AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Le Maire,
 Jean-Bernard CHARPENEL

